**Animateur de l’activité canicross**

Afin de faciliter le développement du canicross dans les clubs, le groupe de travail canicross propose la création d’animateur de l’activité canicross. Cet animateur a les capacités de donner les informations nécessaires à l’accueil des personnes désirant débuter le canicross.

* Il est le référent qui assure la liaison entre les gestionnaires du club et les adhérents.
* Il aide son club qui souhaite organiser un canicross en apportant son savoir.
* Il est l’intermédiaire avec le groupe de travail avec lequel il peut s’appuyer pour mener à bien ses missions.
* Il organise les séances de canicross dans la limite de ses attributions.

L’animateur de l’activité canicross a moins de prérogatives que le moniteur de canicross mais peut le suppléer. Cette fonction est moins complète que celle de moniteur puisqu’il n’est pas utile d’être moniteur canin en éducation et moniteur de canicross. En effet l’animateur de l’activité canicross n’agit pas sur l’éducation du chien ni sur les entrainements physiques particuliers du maitre et de son chien, mais uniquement sur l’accompagnement des personnes dans leur besoin de faire du canicross et ses disciplines associées.

Cette formation a pour effet de légitimiser la fonction d’animateur de l’activité canicross car il existe des volontaires non moniteurs qui exercent déjà dans les clubs.

L’adhérent qui veut devenir animateur de l’activité canicross doit suivre une formation sur une journée dont la teneur lui permet de répondre aux attentes des coureurs sur le matériel, la règlementation mais aussi les aider dans leurs démarches pour demander une licence ou participer à une course.

Ce stage correspond à la première journée du monitorat canicross. Ainsi l’animateur qui désire devenir moniteur ne suit que la seconde journée de la formation moniteur. Toutefois il doit toujours être titulaire du moniteur en éducation canine.

**Référentiel**

Le contenu de la formation animateur de l’activité canicross permet au stagiaire d’apprendre les bons gestes techniques. il est capable d’encadrer des séances de canicross et d’apporter des réponses aux questions du pratiquant au sujet du canicross.

* Durée : Un jour
* Nombre de stagiaires au maximum : 30 personnes
* Intervenants : Un intervenant canicross CNEAC

Pré requis :

* Avoir 18 ans révolus à la date de l’inscription à ce stage
* Avoir une licence CNEAC de l’année en cours

Programme du stage

* Présentation du programme
* Accueil au sein d’un club
* Consignes et présentation des matériels
* Le règlement du canicross de la SCC
* Organisation d’une course
* Simulation d'une séance d'entraînement dans un club

Evaluation

* Bilan du stage
* Validation lors d’une course sous le contrôle d’un directeur de course / d’un entrainement canicross avec un moniteur de canicross ou un intervenant canicross

Rappel

* Tout club affilié à une Canine Territoriale peut organiser ce stage CNEAC
* Prendre contact avec le groupe de travail canicross pour les modalités d'organisation.
* Transmettre la demande d'organisation au CTT pour validation

**Organisation du stage**

Contenu du stage animateur de l’activité canicross

1. Programme
2. Accueil au sein d’un club
3. Consignes et présentation des matériels
4. Le règlement du canicross de la SCC
5. Organisation d’une course
6. Simulation d'une séance d'entraînement dans un club

1-Programme

Le contenu de la formation permet au stagiaire d’apprendre les bons gestes techniques. il est capable d’apporter réponses aux questions du pratiquant au sujet du canicross et de son chien.

Durée : Un jour

* Nombre de stagiaires au maximum : 30 personnes
* Intervenants : Un intervenant canicross CNEAC

Pré requis :

* Avoir 18 ans révolus à la date de l’inscription à ce stage
* Avoir une licence CNEAC de l’année en cours

2-Accueil au sein du club

2.1 Définition du canicross

Le canicross est une discipline familiale, athlétique ouverte à tous licenciés adhérents d'un club affilié ou en stage d'affiliation à une canine régionale, ayant comme spécificité l'union d'un seul chien et d'un coureur à pieds reliés entre eux, effectuant le même effort physique sur un parcours tracé à l'avance.

2.2 L’accueil

C’est un moment important, ainsi lors du premier contact en club, il est nécessaire pour l’animateur de l’activité canicross, de connaître son public et d'apprécier :

* Ses objectifs
* Son vécu sportif
* Les connaissances de son chien
* Le ratio humain / chien (exemple d’un grand chien et d’un enfant

Avec un néophyte, il met en avant les avantages de la discipline notamment :

* Le renforcement du lien qui existe entre le chien et son maître
* Le travail en sociabilité

Il organise des sorties de canicross, canivtt, canitrottinette ou de canimarche en motivant les adhérents du club à y participer.

L’animateur de l’activité canicross est toujours présent pour aider et orienter les participants à ses séances.

3-Mise en place d’une section canicross au sein d’un club

3.1 Consignes

Le canicross est une discipline qui associe dans un même effort sportif :

* La course à pied
* Un chien
* Un humain

En compétition il faut aller le plus vite possible en respectant impérativement l'allure de l'animal.

Si le chien ne veut plus courir ou ralentit, le maître doit s'arrêter ou ralentir

Il ne faut pas le forcer à courir en le forçant voire en le tirant.

Le chien doit impérativement être devant le coureur.

Sont admis à courir, les chiens

* Sans distinction de race
* Avec ou sans pedigree
* Agés de 18 mois au moins le jour de l'épreuve

Tous les chiens doivent être identifiés.

Ils sont obligatoirement vaccinés selon les arrêtés départementaux en vigueur.

Le Canicross est ouvert à toute personne sans distinction de nationalité, ayant l'aptitude médicale à l'effort physique. L'âge minimum requis est de 7 ans le jour de l'épreuve.

Les courses sont ouvertes aux personnes handicapées avec des adaptations selon le handicap. Contacter le groupe de travail canicross, le directeur de course ou le délégué territorial pour discuter d’une solution

3.2 Le matériel

Une laisse munie d’un amortisseur pour les chocs ou une longe extensible qui relie le chien au coureur et ne mesurant pas plus de 2,50 mètres étirés

Pour le chien

* Un harnais rembourré pour son confort qui lui permet de tracter sans s’étrangler

Pour le coureur

* Une ceinture large au niveau des lombaires, pour éviter les désagréments des accélérations du chien
* Il est interdit d’utiliser des chaussures à pointes, il existe des chaussures et des surchaussures antidérapantes adaptées au canicross

En canivtt et canitrottinette

* Le matériel doit être en bon état et ne comporte pas d'accessoires qui risquent de blesser
* Les freins doivent bien fonctionner
* Le harnais reste de mise pour le chien
* Une même longe mesurant 2m50 étirée au maximum, et liée à l'avant de l’engin par un attache
* Une barre d’attache reliée au vtt ou à la trottinette évite à la longe extensible de se prendre dans la roue est conseillée
* Casque et gants obligatoires pour le cycliste et le trotteur
* Les lunettes sont conseillées